

MAISON FAMILIALE RURALE

7 Rue Villelongue ■ 12800 NAUCELLE ■ Tél : 05 65 47 00 60
mfr.naucelle@mfr.asso.fr ■ www.mfrdenaucelle.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE BPJEPS Éducateur sportif PECHE DE LOISIR A PIEDS ET EN EMBARCATION 2026

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire & du Sport

A renvoyer le 30/11/2025 dernier délai, cachet de la poste faisant foi.

IDENTIFICATION

Madame Monsieur Age:

NOM de naissance: Épouse :

Prénoms : Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance : Dept :

 Courriel :

Adresse :

Situation de famille : Célibataire Marié(e) Autre (préciser):

Enfant(s) à charge : OUI (nombre) NON

Numéro immatriculation Sécurité Sociale :

Caisse de Sécurité sociale de : Dept :

Avez-vous le Permis de conduire ? OUI NON Possédez-vous un véhicule ? OUI NON

Avez-vous le Permis bateau ? OUI NON

Comment avez-vous connu la MFR ? Bouche-à-oreille Flyer Réseaux sociaux

Internet (mots clés) Publicité radio/presse Salon emploi

SCOLARITE - FORMATIONS

Scolarité

Niveau scolaire à l'entrée en formation :

- 3 (ex : CAP, BEP)
- 4 (ex : Bac)
- 5 (ex : BTS, DEUG, DU)
- 6 (ex : LICENCE OU MASTER)
- Autre :

Dernière classe suivie :

Année :

Titulaire d'un diplôme de l'animation :

- OUI, Lequel :
- NON

Certification

Diplôme le plus élevé obtenu* :

Niveau de la certification la plus élevée obtenue* : année :

*Diplômes de l'enseignement général et/ou professionnel obtenus (joindre obligatoirement la copie du ou des diplômes)

Pour compléter votre dossier n'hésitez pas à nous contacter

Responsable Pédagogique : Jean-Michel BAUGUIL – 05 65 47 00 60 – jean-michel.bauguil@mfr.asso.fr

Responsable administrative : Virginie CARRIERE – 05.65.47.83.71 – apprentissage-fc.naucelle@mfr.asso.fr

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dernier emploi occupé :

Type de contrat de travail :

Durée du dernier contrat de travail :

Domaine professionnel de la plus longue expérience :

SITUATION PROFESSIONNELLE avant l'entrée en formation

□ En emploi salarié :

Fonction exercée :

Type de contrat (intérim, cdd, cdi...) : Depuis le

Nom et adresse de l'employeur :

 Courriel @

□ Demandeur d'emploi :

Inscription France Travail : OUI Date inscription : NON

Numéro identifiant France Travail : Catégorie demandeur d'emploi :

Etes-vous indemnisé par France Travail ? OUI Jusqu'à quelle date ?

NON Depuis quelle date ?

Etes-vous bénéficiaire du RSA ? OUI NON

Etes-vous reconnu travailleur handicapé ? OUI NON Bénéficiaire de l'AAH OUI NON

Etes-vous suivi par : France Travail Mission Locale Cap Emploi Autre (précisez)

Conseiller (nom-prénom) : Tél :

Courriel : Ville :

VOS ACTIVITÉS DANS L'ANIMATION

Détaillez, dans le tableau ci-après, de manière très précise, toutes vos activités professionnelles ou non dans le domaine de l'Animation ; vous pouvez joindre une page annexe si vous le souhaitez.

Nature de l'activité	Statut Ex : bénévole, salarié saisonnier, CDD...	Employeur	Temps et Durée Ex : 35h / semaine, 14 j / année	Pièces justificatives

CALENDRIER 2026

Clôture des inscriptions :

le 30/11/2025

Tests de contrôle des exigences préalables et Entretiens de Sélection : 15 et 16 décembre 2025

Positionnement : 9 et 10 Février 2026

Début de la formation : 09/02/2026

Fin de la formation : 09/10/2026

REUNIONS D'INFORMATION collective : sur rdv à la MFR de Naucelle : 24/04/2025 de 14h à 16h, 22/05/2025 de 10h à 12h, 17/06/2025 de 14h à 16h, 16/09/2025 de 14h à 16h, 23/10/2025 de 14h à 16h

ENTRETIEN INDIVIDUEL : sur rdv par tel ou en présentiel à la MFR de Naucelle

EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (TEP)

Satisfaire à un test technique de maîtrise d'une technique de pêche, au choix du candidat, parmi la pêche au coup, la pêche à la mouche, la pêche à la carpe ou la pêche au lancer. Les modalités du test sont définies à l'annexe II de l'arrêté du 12 février 2025.

Pêche à la mouche :

Pour valider l'épreuve canne à une main, le candidat doit réaliser avec succès sept des huit séquences suivantes: – situer le déplacement de la soie sur un plan incliné; – situer l'action de la canne dans l'espace et dans le rythme par rapport à ce travail sur un plan incliné; – différencier l'action d'arracher de l'action de cibler; – lancer à une distance de 12 mètres minimum dans un couloir de 2 mètres, trois fois de suite (six essais possibles); – lancer en pré-ciblant; – réaliser un minimum de 60 points sur cible d'Arenberg à 5, 7, 8, 9, et 11 mètres en deux passages avec lancer de la mauvaise main (ou revers) à 8 mètres (centre 10 points puis 8, 6, 4, 2 points); – présenter le matériel adapté aux poissons cibles définis par les évaluateurs de l'épreuve.

Pour valider l'épreuve canne à deux mains (12' à 16'), le candidat doit réaliser avec succès cinq des six séquences suivantes: – expliquer et démontrer l'utilisation une canne à deux mains; – expliquer l'ancrage de la soie et le démontrer des deux mains; – lancer à plus de 20 mètres, trois fois de suite (six essais possibles); – justifier du lancer utilisé (simple spey, double spey et/ou T-snap); – présenter le matériel adapté aux poissons cibles définis par les évaluateurs de l'épreuve; – expliquer les dangers potentiels de ces différents lancers et les alternatives techniques pour y pallier.

Pêche au coup :

Au choix du candidat : feeder/ anglaise/ bolognaise ou Toc appâts naturel ou Coup grande canne

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès 7 des 8 séquences suivantes:

- objectif atteint pour le lancer: six lancers sur dix - coup: amener la ligne à la distance de pêche de 11,5 mètres et réussir à lancer 6 boules d'amorce sur 10 dans la cible de 50 centimètres de diamètre.
- Feeder/anglaise/bolognaise: dans un carré de 2 mètres × 2 mètres à 20 mètres. Toc: dans un cerceau à 5, 6, 7, 8, 9 mètres;
- choisir le matériel adapté; – justifier l'utilisation du type de lancer réalisé; – adapter une technique de pêche au coup en fonction du poisson recherché: le jour de l'épreuve il est proposé au candidat un ou des poissons à pêcher au coup eu égard à la période de l'année, des conditions hydrauliques, de la distance de pêche, de la profondeur et du type de fond;
- monter un hameçon en 16; – monter la ligne et justifier le choix du montage; – justifier l'amorçage ou la conduite de ligne; – justifier le type d'esche choisi.

Pêche au lancer :

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès 6 des 7 séquences suivantes :

- lancer ultra léger <5 grammes: revers par-dessous 5 mètres, droit sous la main (pendulaire) 7 mètres; libre 12 mètres; coup droit par-dessous 6 mètres; par-dessus l'épaule 10 mètres.
- Réaliser un minimum de 60 points sur cible d'Arenberg avec deux passages; – justifier le choix du matériel choisi (choix de la canne, du moulinet, du fil);
- lancer léger (casting ou spinning) (5-20 grammes): couloir de 2 mètres, cibles de 2 mètres × 2 mètres; soit lancer entre 9, 11, 14, 16, 19 et 21 mètres - réussir 4 lancers sur 6;
- justifier le matériel choisi (choix de la canne, du moulinet, du fil); – justifier l'utilisation d'un type de lancer réalisé; – présenter trois leurres de familles différentes (ou en choisir trois sur une quantité présentée) et indiquer pour chacun le nom, comment l'animer et à quelle profondeur il nage; – armer unurre souple en justifiant son utilisation.

Pêche à la carpe au posé (batterie) :

Pour valider le test, le candidat doit réaliser avec succès huit des neuf séquences suivantes:

- lancer de précision (canne de 3,30 mètres à 3,90 mètres, plombs de 56 ou 70 grammes): six lancers sur dix dans un carré de 2 mètres × 2 mètres à 35 mètres;
- lancer à une distance de 80 mètres minimum dans un couloir de deux mètres, trois fois de suite (6 essais possibles - canne de 3,60 mètres à 3,90 mètres, plombs de 70 à 110 grammes); – choisir le matériel adapté; – justifier l'utilisation du type de lancer réalisé; – adapter une technique de pêche de la carpe en fonction du sujet proposé, eu égard à la période de l'année, des conditions hydrauliques, de la distance de pêche, de la profondeur et du type de fond;
- montage d'un hameçon en 8 en montage cheveu avec un nœud sans nœud; longueur du cheveu adapté à l'appât proposé par les évaluateurs de l'épreuve; – justifier le choix du montage d'une ligne; – justifier l'amorçage; – justifier le type d'esche choisi.

TARIF 2026 BPJEPS Educateur sportif, mention PDLAPE

Formation Continue en alternance sur 8 mois, soit 1169 h (686 heures en centre + 483 heures en stage)

- Public adulte demandeur d'emploi, financement personnel, CPF, salariés et dispositifs de la Formation Continue : **7975 €** (hors frais d'adhésion à la MFR, de restauration et d'hébergement)
- Apprentissage : cf accord de branche France Compétences

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Par l'EMPLOYEUR** précisez (engagement conclu, accord obtenu ou en cours) :
.....
- Mobilisation du CPF / Financement personnel** (Attention à faire un mois calendrier avant l'entrée en formation)
montant disponible en CPF :
- Dans le cadre d'un **CONTRAT D'APPRENTISSAGE** : précisez entreprise envisagée
.....
- CONSEIL REGIONAL** (pour les demandeurs d'emploi)

Entreprise de stage ou apprentissage

Nom et prénom du chef d'entreprise _____

Dénomination _____ N° SIRET | _____

Adresse du lieu d'apprentissage _____ CP + Ville _____

TEL _____ Portable _____ Email _____ @ _____

Convention Collective (IDCC/Déclaration Sociale Nominative) : n° et intitulé _____

CODE NAF de l'activité : _____ Nombre de salariés : _____ Organisme où sont versées les cotisations sociales : URSSAF MSA

OPCO : _____ référencé sur l'OPCO : oui non Nom de la caisse de retraite complémentaire : _____

Nom de votre cabinet comptable _____ Téléphone : _____

HEBERGEMENT

➤ Possible dans des gîtes/chalets et autres sites autour du lieu de la formation ; Renseignements remis à la demande à l'occasion des temps d'informations collectives.

RESTAURATION

➤ Possible à la MFR de Naucelle, (coût indicatif 2024 : repas 6 €/pers)
➤ Tous commerces à proximité immédiate

PIECES A FOURNIR PAR LE CANDIDAT

Pièces obligatoire pour le passage des TEP et les épreuves de sélections :

- Dossier de candidature complété et signé
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et de l'encadrement de la pêche
- Photocopie recto/verso carte d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité
- Présentation écrite du projet professionnel et exposé des motivations, qui servira de base à l'entretien prévu dans les épreuves de sélection

Pièces obligatoire pour l'entrée en formation :

- Attestation de 50 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un mannequin règlementaire immergé à 2 mètres de profondeur et le remorquage de celui-ci sur 5 mètres, délivrée par une personne titulaire du titre de maître-nageur sauveteur.

- Copie de l'attestation de formation relative au secourisme (PSC1 ou AFPS, PSE 1, PSE2, AFGSU, SST)
- Curriculum Vitae
- Copie attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (français de moins de 25 ans)
- Lettre de motivation
- 1 photo d'identité
- 1 timbre vignette à 8.80 € (tarif 2025)
- Attestation de Sécurité sociale
- Attestation d'assurance Responsabilité civile
- Demandeurs d'emploi : fiche de prescription fournie par France Travail ou Cap Emploi
- Demandeurs d'emploi : attestation de situation France Travail ou de fin d'indemnisation
- Copie des diplômes et, justificatifs de l'expérience bénévole ou professionnelle en Animation (attestation d'employeur, certificat de travail ...)
- Extrait du bulletin N° 3 de votre casier judiciaire disponible sur www.justice.gouv.fr
- Nom du tuteur et présentation de l'entreprise de stage
- Amorce de plan de financement de la formation

- Je, soussigné(e), (nom prénom), sollicite ma pré – inscription à la formation du Brevet Professionnel « Pêche de Loisir » et notamment aux tests de sélection.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des pièces jointes fournis et m'engage à respecter les modalités et conditions relatives à la mise en œuvre des épreuves et de la formation.

RGPD

(Règlement Européen de protection des données personnelles)

Les informations recueillies tout au long de la formation et sur les différents supports liés à la formation sont enregistrées dans un fichier informatisé par la MFR de Naucelle dans le but de gestion administrative et financière de la formation. Elles seront conservées durant 5 ans et sont destinées au suivi des stagiaires de la formation continue. La base légale du traitement est le consentement. Elles seront,

le cas échéant, communiquées aux organismes en lien avec la gestion de la formation (ex : services de la Région, OPCO, France compétences, Pôle emploi...). Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification ou d'opposition en contactant le secrétariat de la formation continue de la MFR de Naucelle : tel 05 65 47 83 71 ou par mail mfr.naucelle@mfr.asso.fr

- Je certifie avoir bien pris en compte les informations sur le RGPD

- SECURITE** : La direction m'a bien informé(e) que l'établissement est sous vidéosurveillance à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. **Les enregistrements seront accessibles uniquement aux personnes habilitées et seulement en cas de nécessité.** Ils seront conservés pour une durée limitée.

Fait à
le :

Signature du candidat.